



HAL
open science

Déprise agricole des zones marginales et diversification des modèles de développement agricole et rural

Monique Barrue-Pastor

► **To cite this version:**

Monique Barrue-Pastor. Déprise agricole des zones marginales et diversification des modèles de développement agricole et rural. [Rapport de recherche] Rapport de synthèse, Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST). 1988, pp.DGRST. halshs-01276087

HAL Id: halshs-01276087

<https://shs.hal.science/halshs-01276087>

Submitted on 18 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Déprise agricole des zones marginales et diversification des modèles de développement agricole et rural

Monique Barrué-Pastor

Rapport de synthèse pour le Comité DMDR, Paris, 1988, 19 p.

Mots clés : Déprise, agriculture, pastoralisme, enfrichement, exode rural, environnement, zones de montagne, zones difficiles, zones marginales, développement local, territoire, interdisciplinarité.

Résumé :

Texte présentant les préoccupations partagées au cours des années 1970 et 1980, par les chercheurs et les agents du développement agricole et rural qui ont donné matière aux premières recherches pluridisciplinaires et interinstitutionnelles entre le CNRS et l'INRA en France. Recherches financées par le Comité « Diversification des Modèles de Développement Rural » (DMDR). Recherches concentrées sur les systèmes agropastoraux des zones marginales connaissant des processus de déprise agricole.

Tel pourrait être le résumé des préoccupations de la décennie 1980 à 1990, partagées par la recherche et les agents du développement rural. Les responsables politiques et professionnels de l'agriculture des zones pastorales (d'élevage extensif), ont réussi à obtenir des institutions de la recherche, qu'il s'agisse des agents de l'INRA ou des Ruralistes de l'université et du CNRS (dont je fais partie), une mobilisation sans précédent sur l'analyse des systèmes agropastoraux et des sociétés rurales. Il y eût autour de ces questions, des protocoles de recherche pluridisciplinaires tout à fait innovants associant pour la première fois des géographes, et des sociologues de l'université et du CNRS, avec des agronomes et des zootechniciens de l'INRA¹, ainsi que des économistes de l'ENSAT.

¹ Programme pluridisciplinaire de recherche : « Eleveurs et Élevages Pyrénéens » associant le CIMA-CNRS, l'INRA et l'ENSAT de Toulouse de 1977 à 1982, auquel je participais. Il s'est développé après des travaux pionniers sur l'Aubrac (1974) et pratiquement en même temps que les programmes sur les Vosges (INRA- ENSAA, 1977-1983), sur le Causse Méjan (INRA-CNRS, 1978-1984), sur la Margeride (INRA, 1978-1983), et les Monts Dômes (INRA, 1978-1983). Les ouvrages de synthèse ont tous été publiés en même temps, entre 1980 et 1984, constituant ainsi une solide base de connaissance

L'évolution des logiques de fonctionnement de ces systèmes étaient totalement méconnues puisque ignorées par les agronomes de l'agriculture, tout entiers polarisés par l'augmentation de la productivité de systèmes agricoles de plus en plus spécialisés. Ces zones dominées par l'agro-pastoralisme n'ont pas pu rentrer dans la logique productiviste de la PAC. Il s'agit essentiellement des zones de montagne et des zones difficiles, officiellement reconnues en tant que telles pour leurs problèmes spécifiques dans cette période marquée par l'élaboration de la « politique montagne ». Les chercheurs parlent de zones marginales, d'espaces fragiles, d'espaces délaissés par rapport à l'agriculture, mais aussi d'espaces convoités par le tourisme.

Tout au long des années 1980², ces zones n'ont cessé d'être l'objet de préoccupations politiques et scientifiques.³ Plusieurs bilans analytiques ont porté sur la question⁴, je préfère puiser dans mon expérience personnelle de chercheur qui a participé activement à toutes les phases. De la pluridisciplinarité au service de la recherche-développement, puis de l'interdisciplinarité au service de l'analyse globale et de systèmes complexes, enfin de la recherche-action mobilisant les acquis de l'interdisciplinarité pour aborder des questions « vives » non résolues et les ouvrir sur de l'action opérationnelle.

C'est ainsi que j'ai sélectionné quelques textes significatifs de l'évolution des problématiques et des contextes politiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

I - De l'analyse globale au “ développement intégré ” des zones de montagne pyrénéennes⁵

Notre objectif était d'identifier les nouvelles questions que pose la dynamique économique, sociale et écologique des zones de montagne, à la fois à la recherche et au développement. De mettre en correspondance

pluridisciplinaire sur la régression des agricultures de montagne et le fonctionnement des systèmes agro-pastoraux.

³ Recherches co-financées par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (Comité GRNR puis ECAR) et par la CEE (AGRIMED) de 1977 à 1986. Puis par le Ministère de la Recherche et de la Technologie (Comité DMDR : Diversification des modèles de développement Rural) de 1982 à 1986, suivi du PIREN (Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'ENVironnement) avec l'appui financier de la CEE (AGRIMED) au titre des « expériences pilotes de développement intégré » de 1986 à 1990.

⁴ Nous pensons notamment aux bilans dirigés par Marcel Jollivet.

⁵ Texte de 1988 –Rapport pour la PIREN « Systèmes ruraux », Paris, 19 p.

l'émergence de nouvelles questions interdisciplinaires qui s'attaquent à la complexité des processus et la nécessité de définir de nouveaux concepts de développement qui intègrent la globalité des problèmes analysés, resitués historiquement dans leur contexte, et géographiquement dans leur environnement. Un contexte marqué à la fois par l'évolution de la société rurale, des rapports ville-campagne, et par la politique agricole de la C.E.E.(la politique des structures notamment) dont les conséquences sur les dynamiques de développement et d'aménagement des « zones difficiles » ne cessaient d'interpeller les chercheurs et d'inquiéter les élus et les responsables professionnels.⁶

Ces réflexions s'inscrivent dans un contexte marqué par une forte sensibilité aux différenciations des dynamiques territoriales et par l'extension des zones dites « marginalisées » par rapport à une logique de développement dominante et exclusive centrée d'un côté sur la Politique Agricole Commune, et de l'autre l'aménagement du territoire. L'opinion des aménageurs sensibilisés à la question, est ambivalente à savoir :

Que l'agriculture française a perdu depuis 1950, sept millions d'agriculteurs, qu'en 1962 un rural sur deux était agriculteur, alors qu'il n'y en a plus aujourd'hui (1988) qu'un sur cinq ; que dans le même temps, elle a permis d'offrir aux consommateurs des produits à bas prix et qu'elle a également permis de dégager en 1987, 30 milliards de francs dans la balance commerciale.

Une sensibilité nouvelle aux problèmes, dits maladroitement de « désertification », apparaît ; bilans alarmistes, études de prospective et prises de paroles se multiplient.

Le bilan de 25 ans d'aménagement du territoire, effectué à Paris en février 1987 lors du 25^e anniversaire de la DATAR, bien qu'axé sur les infrastructures, le monde rural, les villes moyennes et les stratégies de

⁶ Le texte qui suit est une contraction de plusieurs communications à des colloques effectués en 1988 :

- M. Barrué-Pastor :Déprise agricole, enrichissement et « désertification ».Colloque du Conseil Permanent Régional des associations d'Environnement (COPRAE) sur « Désertification : un enjeu pour l'environnement », Toulouse, 1988, 6p.

- M. Barrué-Pastor :Déprise agricole en montagne, Politique européenne des Structures et nécessité d'un développement intégré, Colloque de l'Association des Ruralistes Français (ARF) : *Campagnes de l'Europe : Nouvelles Donnes, Nouvelles frontières*, Lyon, 1988, 7p.

- M. Barrue-Pastor : Le paysage entre savoir et pouvoir : un enjeu de la gestion de l'environnement, Table Ronde : *La quadrature du paysage*, Toulouse, 1988,15p.

- M. Barrue-Pastor : La pluriactivité, une alternative pour la relance des économies de montagne ? Intervention au *Curs d' Estudis Pirinencs* , La Seu de Urgell, 1988, pp157-1870.

développement des régions et des villes, a conclu à la nécessité d'une mise en oeuvre rapide d'actions en faveur du maintien de l'activité agricole dans les régions les plus sensibles à la désertification. Mais aussi à l'échec des opérations ponctuelles dans les " zones rurales sinistrées " ⁷ ; " La France ne plus se permettre après avoir accepté les friches industrielles, d'accepter les friches rurales, ni d'accroître les coûts de concentration et de désertification. " ⁸

Or la tendance de ces zones continue à aller dans le sens d'une fragilisation accrue.

D'un côté, les écueils du tout tourisme sont vite apparus, jusqu'à des situations extrêmes de disparition des services collectifs et de toute vie sociale permanente dans de nombreuses collectivités rurales.

De l'autre, le modèle de développement agricole unique, fondé sur l'intensification et la spécialisation, a exclu et marginalisé les agriculteurs de montagne et plus globalement ceux des « zones difficiles ». Les revenus tirés du travail agricole dans ces zones, ne cessent de diminuer. La recherche de revenus complémentaires hors de la sphère agricole est devenue une nécessité, alors que les emplois permanents non agricoles continuent de décroître sous les effets de l'exode rural.

Dans la même période, et en rapport avec les excès du développement économique productiviste, les préoccupations "environnementales" se développent et traduisent l'apparition d'une sensibilité nouvelle à la nature. La présence d'un tissu d'exploitations pluri-actives à base pastorale est apparu comme l'une des meilleures garanties contre la désertification : par l'entretien des capacités d'accueil de ces régions, la valorisation des ressources en herbe, la lutte contre l'enfrichement et la fermeture des paysages, la prévention des risques catastrophiques et d'appauvrissement écologique.

La conscience des dangers encourus s'exacerbe. Mais l'on ne peut que regretter que, tant au niveau des analyses des mécanismes en cours que des décisions prises, les options soient et restent (souvent) partielles ou sélectives. C'est le cas, notamment, des problèmes qui concernent l'objectif d'exploitation de ressources naturelles non renouvelables et ceux qui concernent la conservation de certaines ressources naturelles dites rares ou en danger. Les options d'aménagement traduisent une inclinaison très

⁷ Expression de Mr. CHAVANES, Ministre Délégué, chargé du commerce, de l'artisanat et de l'industrie.

⁸ Idem

marquée à privilégier uniquement l'un des aspects au détriment des autres. De la même manière, les démarches de recherche ont tendance à privilégier dans l'analyse, soit l'entrée naturaliste, soit l'entrée sociale. Ces types d'approches, forcément partielles et réductrices, nous privent de la possibilité d'appréhender la globalité de la notion de "milieu" qui est autant naturel que sociale et la complexité des mécanismes en œuvre. L'enjeu pour la recherche reste donc la construction de méthodologies d'analyse des processus, dans leur globalité et leur complexité, mais aussi dans leur profondeur historique, si l'on veut les ouvrir à la prospective et à la prise de décision.

A ce niveau, il est intéressant de noter, sans entrer dans la polémique des définitions, que l'évolution historique des rapports établis entre « désertification » et changement social en montagne a enregistré une inversion. En effet, la montagne, ce territoire des uns et ce paysage des autres, a fait l'objet depuis le XIX siècle de rapports alarmistes sur les dangers de la « désertification » de la part des agents de l'Etat. Mais au fil du temps, ce qualificatif a recouvert deux sens, deux processus, deux réalités opposées.

Au moment où se sont développés les projets de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), la « désertification » dénoncée par les agents forestiers, était entendue au sens physique du terme de dénudation, d'appauvrissement de la fertilité et de disparition des couverts végétaux. A l'origine de cette dégradation désertique, se trouvent les abus des agriculteurs, dont les pratiques ruinent à leurs yeux, les ressources en bois et en pâturages. Les menaces d'alors étaient les catastrophes naturelles, notamment les inondations en plaine, provoquées par une trop forte pression humaine sur les zones de montagne.

Aujourd'hui, au contraire, le processus de désertification est entendu dans le sens d'exode rural et d'abandon des cultures. La menace est devenue la désertion des hommes et la disparition de toute vie sociale permanente, avec sa traduction territoriale : la « fermeture des paysages », l'enfrichement, l'envahissement par un « désert boisé », embroussaillé et hostile à l'homme.

Ces deux mouvements de « désertification », tels qu'ils sont présentés, l'un naturaliste, correspondant à la première définition de processus de transformation en désert, l'autre social et entendu dans le sens de processus de dépeuplement, ont en commun de représenter une menace de l'intérêt public. Ils se traduisent tous les deux par des déséquilibres écologiques, un sous-développement économique et social, et par

l'aggravation des risques catastrophiques (inondations, avalanches, incendies...). Tous deux ont sollicité l'arbitrage de l'Etat, et mis en évidence des contradictions entre les logiques de développement sectorielles et l'aménagement du territoire.

Le terme de « désertification », utilisé par les politiques pour créer un choc psychologique, n'a pas été repris par les chercheurs tant son acception est éloignée du concept géographique et leur semble impropre.

En ce qui nous concerne nous avons préféré parler de « déprise agricole », notion que nous avons définie en 1986⁹ et érigée en concept interdisciplinaire, certes de manière anticonformiste, mais commode pour établir une collaboration efficace entre géographes, sociologues, agronomes, zootechniciens et écologues, pour analyser le processus de régression de l'activité agropastorale dans ses multiples dimensions.

Les effets de la rétraction de l'emprise territoriale des activités agricoles et pastorales, se posent paradoxalement de manière cruciale au moment où l'exode rural est stoppé, pour ne pas dire inversé. En effet, pour la première fois, depuis près d'un siècle, plus de la moitié des communes rurales ont vu leur population augmenter entre 1975 et 1982. Mais ce phénomène est très différencié selon les zones.

- D'une part, certaines zones que l'on nomme "rural profond" continuent de se dépeupler, avec leur cortège de déstructurations économique, sociale, paysagère... et qui ne sont nullement compensées par l'essor d'un "tourisme vert".

- D'autre part, l'arrivée d'une nouvelle population non agricole en zone rurale ne transforme en rien le processus d'enfrichement, de fermeture des paysages, et d'appauvrissement des ressources renouvelables, car les agriculteurs sont de moins en moins nombreux.

Dans la plupart des zones de montagne, la forte régression des activités agricoles et pastorales reste la principale préoccupation des élus et des populations rurales. Le recherche est sollicitée pour énoncer leur diagnostic sur les possibilités de transformation des systèmes d'élevage et de relance des activités économiques dans ces zones.

La question des « conditions du maintien et/ou du développement de l'élevage dans les Pyrénées », telle qu'elle nous a été posée dans le

⁹ Gérard BALENT et Monique BARRUE-PASTOR : Pratiques pastorales et stratégies foncières dans le processus de déprise de l'élevage montagnard en vallée d'Oô (Pyrénées Centrales), in numéro spécial : *L'élément et le système*, revue RGPSO, tome 57, 1986, pp. 403- 447.

programme interdisciplinaire « éleveurs et élevages pyrénéens », est très symptomatique des préoccupations de cette période. Elle a nécessité une prise en compte des éléments écologiques, économiques et sociaux impliqués dans la dynamique régressive ; ainsi que de traiter conjointement le double problème de la reproductibilité économique et sociale, pour pouvoir proposer un système global d'analyse ouvert sur des perspectives d'avenir.

Le processus de « déprise agricole »¹⁰, tel que nous l'avons défini est d'une extrême complexité : il mêle une multitude de déterminants écologiques, agronomiques, économiques, sociaux et politiques totalement interpénétrés. Nous essayerons d'en rappeler ici, brièvement les grandes lignes.

La régression des activités agricoles en montagne et l'évolution de la composition de la société rurale sont indissociables. La population paysanne diminue et vieillit. L'importance des agriculteurs âgés qui refusent de vendre et de louer leurs terres pour un usage agricole aggrave la précarité du fonctionnement des exploitations agricoles, ampute leurs possibilités d'évolution et bloque l'installation des jeunes. Dans le même temps, un processus d'hétérogénéisation de la société rurale montagnarde est devenu un facteur supplémentaire de fragilisation. Il y a fragilisation par pression intérieure, émanant de la diversification des pratiques, des projets et des profils professionnels, faisant éclater une certaine communauté d'intérêts. La diversification des projets est à l'origine de nouvelles contradictions internes à l'agriculture. Le poids des exploitants âgés, sans successeurs et sans projet d'avenir, par exemple, bloque la transformation des systèmes d'élevage au niveau des pratiques collectives. C'est le cas notamment en matière de politique de sélection et d'amélioration sanitaire des troupeaux.

Il y a aussi fragilisation de la société locale dans laquelle les agriculteurs sont devenus minoritaires. De nouvelles contradictions se développent entre développement agricole et développement rural en l'absence de planification globale d'aménagement du territoire. Non seulement les agriculteurs n'assurent plus leur reproduction (chute des revenus, exode, célibat...), mais ils deviennent tributaires de nouveaux conflits liés à la concurrence entre agriculture et tourisme. Le processus de diversification des sources de revenus et des systèmes d'exploitation en tant que principe d'adaptation aux contingences locales et comme moyen de résistance local, semble avoir atteint ses limites. Les bouleversements économiques et sociaux qui traversent la société montagnarde entraînent de

¹⁰ G. Balent, M. Barrué-Pastor, 1986, RGPSO, op.Cit., p. 443.

nouveaux usages sociaux des territoires. Ainsi progressivement, les agriculteurs sont devenus minoritaires au sein de la population rurale et ont perdu le contrôle du pouvoir communal. Ils ont aussi perdu la maîtrise de la propriété foncière avec l'accroissement des héritiers non agriculteurs dans les logiques de transmission du patrimoine familial. La majorité des propriétaires fonciers ne sont pas agriculteurs. Le refus des baux écrits et le développement des "locations verbales" qui en résulte, engendrent une grande précarité de l'accès au foncier à laquelle vient s'ajouter l'incertitude du statut professionnel (indivision et successions non réglées). Cette situation a un effet direct sur l'évolution des pratiques agricoles et des systèmes d'élevage. Insécurisés, fragilisés et marginalisés, les agriculteurs accentuent par leurs pratiques, le processus de déprise enclenché. La diminution du gardiennage et de l'entretien des parcelles entraîne une diminution constante des ressources pastorales (en quantité et en qualité). Elle met les agriculteurs en position de "cueillette" (récolter sans amender) qui met en péril à la fois la reproductibilité des ressources, par épuisement des stocks de fertilité et celle de leur propre existence.

Ce processus de déprise agricole se traduit de trois manières sur le territoire :

Il y a rétraction des terres agricoles : non seulement par diminution des superficies utilisées et par diminution de l'entretien, mais par délégation des choix de gestion de l'homme à l'animal. C'est le cas par exemple du passage des prés de fauche entretenus et fumés, à un pacage libre dont la seule gestion est le choix effectué par les animaux en quête de nourriture.

Il y a appauvrissement de la fertilité des sols par absence d'entretien et par généralisation de la pratique du système de cueillette, qui pourrait aller jusqu'à la remise en cause à moyen terme de l'activité pastorale de fond de vallée (tel que nous avons pu le mettre en évidence avec les agronomes de l'INRA). Ici ce sont les conditions sociales d'accès au foncier (c'est-à-dire la précarité des locations verbales) qui compromettent la reproduction d'une ressource naturelle renouvelable : l'herbe.

Il y a développement de l'enfrichement par "non gestion"¹¹. Il touche par exemple les soulanes (terroirs exposés au soleil), composées d'anciennes zones de champs aux sols riches mais peu profonds, aux structures foncières extrêmement exigües, qui sont passées sans transition, et en 25 ans, d'une culture agricole intensive à un parcours extensif et libre. Dans ce cas, il y a

¹¹ M. Barrué-Pasror (Dir.) : De la « non gestion » à l'enfrichement des espaces fragiles. Rapport pour le Ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT), Ed. UTM-CIMA, 1991, 253p.

développement d'un reboisement anarchique, de bois défini comme "tout venant" sans grande valeur économique (noisetiers, bouleaux...) et processus de fermeture des paysages par embroussaillement. Les parcelles deviennent enclavées, inaccessibles, les chemins disparaissent. Ici, la logique agricole n'a pas été remplacée par une autre option, il y a reboisement anarchique mais pas d'option économique de reforestation. L'abandon de l'agriculture se fait donc sans qu'il y ait valorisation d'un nouveau potentiel économique. Si les pouvoirs publics n'évitent pas une nouvelle phase de concentration des activités pastorales sur un espace de plus en plus restreint, les coûts de la déprise qu'elle engendre ne cesseront d'augmenter.

A ce niveau, il semble important de dénoncer certaines fausses associations d'idées, notamment que la conséquence logique de l'abandon de l'activité agricole dans certains « zones difficiles » est le reboisement. Non seulement, sur le plan social, il peut aggraver le processus des « poches de dépeuplement », mais sur le plan agronomique, les meilleures terres agricoles ne sont pas forcément les meilleures pour la forêt. Je pense par exemple aux anciennes parcelles irriguées de montagne, aux sols peu profonds, qui se sont avérées fort peu propices à la reforestation, étant donné la couche d'argile qui s'est accumulée à 20 ou 30 cm de profondeur ; elle fait socle et empêche tout développement des espèces ligneuses¹².

Entraînés dans une dynamique défavorable au développement de l'agriculture, les éleveurs des Pyrénées Centrales accentuent par leurs pratiques le mouvement de déprise et d'embroussaillement. Les règles de gestion collective de l'espace pastoral reflètent toujours une survivance des logiques antérieures, mais viennent, de plus en plus, d'initiatives individuelles. Le processus de destruction d'une cohésion sociale fondée sur l'agriculture s'est accéléré sous le poids des conflits d'intérêt, de la domination du droit de propriété et des interventions de l'Etat.

La modification des conditions d'utilisation de l'espace est pour partie inscrite dans le paysage pastoral : enfrichement, embroussaillement, hydromorphie des sols, érosion. Par contre la baisse de la fertilité des sols et la mauvaise répartition des charges animales sont beaucoup plus difficiles à percevoir par les agriculteurs alors qu'elles compromettent gravement la reproductibilité des ressources pastorales. Un protocole de recherche mêlant données écologiques et sociales a été mis en place, à différentes échelles (parcelle, quartier de pâturage, territoire communal) et sur différents pas de temps (journée, saison, année). Après avoir mis en perspective ces

¹² cf. les conclusions d'une des rares études portant sur les effets de la petite hydraulique sur les sols, dans les Hautes-Pyrénées .

différents éléments, nous avons pu proposer un système explicatif et prédictif des mécanismes régressifs en fonction des rythmes identifiés¹³.

Les problèmes de transmission du patrimoine (logiques familiales), de la spéculation liée au tourisme et l'absence de garantie dans les locations de parcelles (logique socio-économique), sont autant d'obstacles à une bonne gestion du potentiel de production des surfaces fourragères (logique agro-écologique). Les stocks fourragers nécessaires à l'hivernage d'un grand nombre d'animaux sont compromis. Or, le maintien d'un effectif important d'animaux pendant l'hiver conditionne l'accès à des revenus décentes et le maintien d'un nombre suffisant d'éleveurs pour assurer la permanence d'un tissu social. Surmonter le processus de déprise suppose la mise en œuvre d'une autre logique de gestion des territoires qui permette de créer de nouveaux rapports entre propriété et usage de l'espace.

L'analyse de la réalité du phénomène dans toute sa complexité a permis de mettre en évidence la grande diversité des éléments concernés. A partir de là, il est facile d'apprécier les limites de toute tentative d'intervention partielle en matière de développement. Dans quelle mesure peut-il y avoir un autre mode d'organisation des échanges et d'utilisation des ressources du milieu ?

Les pouvoirs publics souhaitent reconstituer une certaine rentabilité des territoires montagnards. Nous sommes dans la situation définie par Marcel Jollivet¹⁴ : « il s'agit en somme d'inventer un système qui permette la réalisation d'une nouvelle rente foncière ». La monétarisation des opérations de production ou de reproduction sociale ou biologique est une nécessité croissante, par le recours au marché ou l'attribution de prestations diverses en argent. Si la loi sur la montagne reconnaît à l'agriculteur le premier rôle dans le développement rural, elle met en doute sa rentabilité économique et suggère une mutation (partielle) de fonction de l'élevage en rapport avec la protection des paysages montagnards ; dans ce contexte il aurait un rôle d'entretien et deviendrait une activité de service chargée de limiter le coût social de la « désertification ». Mais même dans cette hypothèse où la logique économique se fonderait sur « la production paysagère », la gestion actuelle des territoires pastoraux ne suffirait pas au maintien des équilibres écologiques. Il semble difficile de demander aux derniers éleveurs montagnards d'assumer seuls, le poids de l'héritage¹⁵.

¹³ G. Balent, M. Barrué-Pastor, 1986, RGPSO, Op.cit, p. 442.

¹⁴ M. Jollivet, 1978 : Rente foncière et gestion des ressources naturelles. *Etudes Rurales*, 1971-1972.

¹⁵ G. Balent, M. Barrué-Pastor, 1986, RGPSO, Op.cit, p. 444.

L'idée de "déprise" renvoie à la déperdition de la logique reproductive du système de gestion territorial en vigueur. Mais aussi à celle d'échec historique, vécu en tant que tel, par les éleveurs locaux. Le problème qui se pose alors, est celui des conditions d'émergence d'une autre logique qui permettrait aux familles d'éleveurs de retrouver leur place dans la société montagnarde et de regarder sans crainte l'avenir.

L'absence d'éléments de transition sociale

Force est de constater que les conditions d'une transition sociale vers une autre logique sont loin d'être réunies¹⁶, mais qu'elles alimentent, sur le plan scientifique des recherches internationales très toniques. Je me réfère, entre autre, au programme international (France, Espagne, Portugal) auquel j'ai participé sur « La pluralité des bases économiques, groupe domestique et transition sociale »¹⁷ où l'enjeu était l'analyse de l'articulation, dans une même personne, dans un groupe domestique, dans une unité de travail ou dans une communauté locale, de différents types d'activité, ancrés dans des rapports de production de natures distinctes. Il a paru intéressant d'analyser non seulement la diversification des activités en soi, mais aussi la logique de la coexistence des rapports de production apparemment contradictoires. L'enjeu était aussi d'identifier les conditions d'une possible diversification des activités, et d'analyser quels en seraient les effets sur la reproduction des unités sociales concernées. Nous y avons fait l'hypothèse que la diversification des bases économiques montre la capacité des groupes domestiques et des communautés locales de s'adapter aux conditions nouvelles, créées par l'expansion des relations marchandes. Mais en même temps, elle constitue un symptôme d'impossibilité de reproduction de ces groupes sur leurs bases propres. Ainsi s'institutionnalise une situation de dépendance interne aux unités sociales à l'égard des rapports domestiques et de dépendance externe aux unités domestiques en fonction des possibilités d'extensions marchandes. Il convient donc de s'interroger sur l'avenir de ces unités sociales et sur l'extension possible du phénomène au vu de l'évolution de la société globale.

Complexité et développement intégré

¹⁶ Monique BARRUE-PASTOR : Appropriation foncière, pluralité des bases économiques et rôle des femmes dans le processus de transition sociale des familles et des communautés montagnardes. Revue ARXIU d' Etnografia de Catalunya. Tarragona, 1988, n°6, pp.135 – 153.

¹⁷ Animé par Maurice GODELIER de 1986 à 1988.

Dans le registre des relations entre nature et société, la prise en compte de la complexité des phénomènes abordés et la nécessité incontournable de l'analyse globale débouche sur la recherche de concepts opérationnels pour l'action, comme celui de « développement intégré ». L'exemple des zones de montagne présenté, pose directement la question de l'entretien des anciens espaces agricoles, qui sont multiples et ce, quelle que soit leur localisation. Les zones de montagne, les zones de piémont et même de plaine, vivent aujourd'hui le même problème, même si leur forme, leur ancienneté ou leur intensité varie.

Une question s'impose : pourra-t-on vivre avec d'un côté des espaces naturels protégés (le plus souvent sous la forme passéiste et défensive de la conservation) au titre de leur richesse écologique et de l'autre des espaces intensivement mis en valeur au titre de leur productivité agricole ? C'est en fonction de la réponse à cette question que dépendra la conception des rapports ville -campagne et l'articulation entre politique agricole, politique d'aménagement du territoire et protection de la nature.

Dans ce contexte, la politique des "pays" peut-elle retrouver sa pertinence ?.

Ainsi, la place de l'agriculture dans la gestion des espaces ruraux semble dépasser la simple solidarité¹⁸ entre la ville et la campagne. Elle touche à la question essentielle du foncier et de la propriété foncière, à la logique du développement agricole basé sur la spécialisation et l'intensification par filière, à la logique de l'aménagement qui articule rarement les niveaux écologiques, techniques et sociologiques, à la logique dissociée des modes d'utilisation du sol, de l'espace et du bâti.

Les conditions nécessaires au maintien d'un minimum d'activité agricole en montagne sont-elles compatibles avec les dernières directives de la politique des structures de la C.E.E ?

Le règlement du 15 juin 1987 modifie sensiblement les règlements antérieurs mais surtout contient deux séries de mesures nouvelles qui préconisent " l'agriculture environnementale " et " l'extensification ". Un nouveau grand rôle est assigné à l'agriculture : celui d'être une " activité de production qui contribue à l'entretien de l'espace naturel environnant ", notamment dans les zones sensibles du point de vue de la protection de l'environnement. Or, paradoxalement, certaines de ces mesures risquent de porter un coup fatal à l'agriculture de montagne, si elles étaient adoptées en l'état actuel de leur libellé (encore soumis à discussion pour certaines

¹⁸ Marcel JOLLIVET : "Evolution de la société rurale - Conséquences pour l'aménagement du territoire", BTI ,421/422, 1987.

d'entre elles). La cessation anticipée de l'activité agricole, qui est envisagée par le Conseil Européen, peut menacer l'agriculture de montagne si elle conduit à la suppression des terres du circuit agricole. Cette mesure correspond à un système de préretraite avec prime pour les travailleurs agricoles ayant dépassé l'âge de 55 ans. Lorsqu'on sait par exemple que 35% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en moyenne dans les Pyrénées françaises et qu'ils n'ont pas de successeurs..., on est en droit de s'interroger sur l'avenir (11% seulement ont moins de 35 ans). Enfin, en ce qui concerne le niveau de formation des agriculteurs exigé par les nouveaux règlements de la C.E.E., le retard pris ces dernières années semble se transformer en préjudice difficilement récupérable. Théoriquement en 1995, le jeune agriculteur devra être titulaire du baccalauréat technique agricole pour pouvoir bénéficier de la "dotation jeune agriculteur". En 1987, 8% des installés en montagne possèdent ce diplôme. Le retard enregistré est tel que l'installation des jeunes en montagne deviendrait illusoire.

Au niveau agricole, quelques interrogations spécifiques apparaissent en ce qui concerne les perspectives d'avenir. Le passage du concept d'entreprise "agricole" à celui d'entreprise "rurale", induit par l'évolution de l'agriculture, suppose que l'agriculteur de montagne puisse accéder à une totale autonomie de décision, ce qui est loin d'être évident en l'état actuel des choses. La gestion des territoires communaux, qui demeurent un important facteur d'équilibre des exploitations, est un enjeu important ; il va dépendre de la capacité des jeunes agriculteurs à s'emparer des structures de gestion collective du foncier (comme les A.F.P.) et des organes utilisateurs (les G.P.)... Mais le retard pris dans ce domaine, dans les Pyrénées (par rapport aux Alpes, par exemple) risque d'être difficile à rattraper. L'une des questions essentielles demeure le problème foncier, celle qui touche à la fois à la gestion individuelle de la propriété de fond de vallée et à la gestion collective des territoires communaux et syndicaux. Elle a mis en évidence la nécessité d'adapter les politiques sectorielles (structures agricoles de la C.E.E.) aux réalités régionales. Sans vouloir trop préjuger des conséquences des mesures européennes les plus récentes qui sont envisagées, il semble d'ores et déjà que les primes prévues en tant que compensation salariale à la diminution des activités agricoles sans territorialisation spécifique (et sans exclusion des zones défavorisées) soient disproportionnées avec le coût des dégâts qu'elles risquent d'engendrer. La constitution d'une forme de "saliariat du retrait de l'agriculture" en tant que prix à payer pour stopper les excédants communautaires semble paradoxale. Elle ne sert ni la cause des intérêts particuliers, ni celle de l'intérêt général à moyen et long terme.

Quoiqu'il en soit, les problèmes soulevés font éclater le cadre étroit du développement agricole. En montagne plus qu'ailleurs son imbrication avec le développement rural, l'aménagement du territoire et l'environnement est total, et devient plus fort que le poids de la filière. Prendre en compte cette réalité, implique de construire de nouveaux principes de développement intégrés et de modifier la politique agricole européenne. Un nouvel espace social est en train de se constituer dans les zones de montagne, un espace fortement ancré territorialement et pénétré par l'idée de nature, imbriqué dans une culture multi-référentielle, dont la complexité a remplacé dans la plupart des cas la seule référence à l'activité agricole. Cependant, même si l'agriculture n'est plus la force unique du développement montagnard, elle reste indispensable en tant que principale gestionnaire de la diversité des espaces et des paysages, non plus uniquement en tant qu'activité économique dont la logique reste axée sur celle de la filière, mais aussi et surtout par rapport à son environnement. D'où la nécessité d'une analyse globale au service d'une politique de "développement intégré". L'association des deux, semble de nature à casser les pratiques cloisonnées et les approches sectorielles, dont nous connaissons les limites.

II - La politique européenne des structures agricoles et la nécessité d'un "développement intégré" dans les zones marginales ; l'exemple des Pyrénées ¹⁹

Cette communication a pour objectif d'identifier les nouvelles questions que pose la dynamique économique, sociale et écologique des zones de montagne, à la fois à la recherche et au développement. De mettre en correspondance l'émergence de nouvelles questions interdisciplinaires qui s'attaquent à la complexité des processus et la nécessité de définir de nouveaux concepts de développement qui intègrent la globalité des problèmes resitués historiquement dans leur contexte. Un contexte marqué à la fois par l'évolution de la société rurale et des rapports ville-campagne, et par la politique agricole de la C.E.E. (la politique des structures notamment) dont les conséquences sur les dynamiques de développement local et les problèmes d'aménagement et de gestion des territoires deviennent cruciaux.

Cette réflexion s'inscrit dans un contexte marqué par une forte

¹⁹ Communication présentée au colloque de l'Association des Ruralistes Français (ARF) : *Campagnes de l'Europe : Nouvelles Données, Nouvelles frontières*, Lyon, 1988, 7p. non publié.

sensibilité aux différenciations des dynamiques territoriales et par l'extension des zones dites « marginalisées » par une logique de développement dominante et exclusive centrée d'un côté sur la Politique Agricole Commune, et de l'autre l'aménagement du territoire.

Une sensibilité nouvelle aux problèmes de « désertification » apparaît ; les bilans alarmistes, les études de prospective et les prises de paroles se multiplient.

1 - Désertification et changement social en montagne

La montagne, ce territoire des uns et ce paysage des autres, a fait l'objet, de longue date, de rapports alarmistes sur les dangers de la désertification. Depuis le XIX^{ème} siècle, ce qualificatif a recouvert deux sens, deux processus, deux réalités opposés. Au moment où se sont développés les projets de restauration des terrains en montagne, la désertification était entendue au sens physique du terme de dénudation, d'appauvrissement et de disparition de la végétation. A l'origine de cette dégradation désertique, les abus des agriculteurs dont les pratiques ruinent les ressources en bois et en pâturages. Les menaces d'alors étaient les catastrophes provoquées par la forte pression humaine.

Aujourd'hui, le processus de désertification est entendu dans le sens d'exode et d'abandon. La menace est devenue la désertion des hommes et la disparition des dernières traces de vie sociale. Notamment dans la traduction territoriale : fermeture des paysages, enfrichement, envahissement par un désert boisé, embroussaillé et hostile à l'homme.

Ces deux mouvements de désertification, l'un végétal, l'autre social, ont en commun de représenter une menace de l'intérêt public, et se traduisent tous deux par des déséquilibres écologiques, un sous-développement économique et social, et par l'aggravation des risques catastrophiques (inondation, avalanches, incendies...).

Tous deux ont provoqué de multiples sollicitations de l'Etat et mis en évidence des actions contradictoires entre les développements sectoriels et l'aménagement du territoire.

2 - Le rapport établi entre désertification et déclin de l'agriculture

Le bilan de 25 ans d'aménagement du territoire, effectué à Paris le 25 février dernier, bien qu'axé sur les infrastructures, le monde rural, les villes moyennes et les stratégies de développement des régions et des villes, a conclu à la nécessité d'une mise en oeuvre rapide d'actions en faveur du maintien de l'activité agricole dans les régions les plus sensibles à la désertification, mais aussi à l'échec des opérations ponctuelles dans les

“ zones rurales sinistrées ”. “ La France ne plus se permettre après avoir accepté les friches industrielles, d’accepter les friches rurales, ni d’accroître les coûts de concentration et de désertification. ” *

Or la tendance de ces zones va dans le sens de la fragilisation.

D’un côté, les écueils du tout tourisme sont vite apparus, jusqu’à des situations extrêmes de disparition des services collectifs et de toute vie sociale permanente.

De l’autre, le modèle de développement agricole unique, fondé sur l’intensification et la spécialisation, a exclu et marginalisé les agriculteurs de montagne. Les revenus tirés du travail agricole ne cessent de diminuer. La recherche de revenus complémentaires hors de la sphère agricole est devenue une nécessité, alors que les emplois permanents non agricoles continuent de décroître.

La présence d’un tissu d’exploitations pluriactives à base pastorale semble rester l’une des meilleures garanties contre la désertification : par l’entretien des capacités d’accueil de ces régions, la valorisation des ressources en herbe, la prévention des risques catastrophiques et d’appauvrissement écologique.

3 - Une activité agricole qui a des difficultés à maintenir son existence dans le développement rural

a - Le problème foncier :

Les agriculteurs sont devenus minoritaires, ils ont perdu le contrôle du pouvoir local, mais aussi très souvent le contrôle du foncier et de la gestion du territoire, avec l’arrivée de nouveaux ruraux.

b - Le vieillissement de la profession :

L’importance des agriculteurs âgés qui refusent de vendre et surtout de louer les terres pour un usage agricole, aggrave la précarité du fonctionnement des exploitations agricoles et amputent leur devenir. Ainsi, il y a :

- rétraction des terres agricoles
- développement de l’enfrichement par “ non gestion ” (la logique agricole n’a pas été remplacée par une autre option : il y a reboisement anarchique mais pas d’option économique de reforestation).
- mais aussi appauvrissement de la fertilité des sols par absence d’entretien (conséquence de la précarité) et remise en cause à moyen terme de l’activité pastorale de fond de vallée.

c - L’hétérogénéité professionnelle et sociale

Un processus d'hétérogénéisation de la société rurale montagnarde est devenu un facteur supplémentaire de fragilisation :

– fragilisation par pression intérieure, émanant de la diversification des pratiques, des projets, des profils des actifs agricoles et qui sont à l'origine de nouvelles contradictions internes à l'agriculture (cf. le poids des exploitants sans successeurs).

– fragilisation par pression de l'environnement social local, dans lequel les agriculteurs font figure d'otages minoritaires des contradictions entre développement agricole et développement rural en l'absence de planification globale d'aménagement du territoire.

Nous sommes en train de vivre un mouvement de fragilisation extrême des sociétés montagnardes. Le processus de diversification des sources de revenus et des systèmes d'exploitation en tant que principe d'adaptation aux contingences locales et comme moyen de résistance local semble avoir atteint ses limites.

Les conditions nécessaires au maintien d'un minimum d'activité agricole en montagne sont-elles compatibles avec les dernières directives de la politique des structures de la C.E.E ?

3 - La politique des structures agricoles de la C.E.E. : De la fragilisation à la condamnation de l'agriculture montagnarde

La première période de la politique des structures agricoles de la C.E.E. (1978-1984) fut axée sur la notion d'entreprise économique susceptible de s'assurer un revenu de parité. A partir de 1985 un nouveau débat sur la réorientation de la politique des structures découlant du "livre vert" s'ouvrit, principalement axé sur le maintien de l'espace rural (entre autre, la nécessité pour la politique agricole de prendre davantage en compte la politique de l'environnement) et l'adaptation de l'agriculture à la nouvelle situation des marchés.

Le règlement du 15 juin 1987 modifie sensiblement les règlements antérieurs mais surtout contient deux séries de mesures nouvelles qui préconisent "l'agriculture environnementale" et "l'extensification". Un nouveau grand rôle est assigné à l'agriculture : celui d'être une "activité de production qui contribue à l'entretien de l'espace naturel environnant", notamment dans les zones sensibles du point de vue de la protection de l'environnement. Or, paradoxalement, quatre de ces mesures risquent de signer l'arrêt de mort de l'agriculture de montagne (si elles étaient adaptées en l'état actuel de leur libellé, encore soumis à discussion pour certaines d'entre elles).

Le régime de retrait des terres (en gel des terres) les plus productives est la mesure qui concerne le moins la montagne, car la révolution agricole qu'elle a connue dans les années cinquante a déjà abouti à ce résultat,

notamment sur les terroirs riches et pentus de soulane. En effet, les conséquences conjuguées de l'exode rural et de l'introduction de la mécanisation, ont entraîné le passage sans transition de territoires entiers de champs cultivés et richement amendés de fumures organiques à un pâturage extensif, rapidement dégradé et envahi par les buissons.

L'aide à l'extensification des productions excédentaires (qui n'est pas sans nous rappeler le premier mémorandum sur la réforme de l'agriculture dans la C.E.E. : "le plan NANSHOLT") ne touche pas directement l'agriculture de montagne. Par contre, indirectement, cette dernière risque de subir une nouvelle concurrence directe : celle de zones hautement productives en céréales, qui se seront reconverties dans l'élevage pour la viande. L'élevage montagnard, déjà en difficulté et marginalisé par la logique des filières (malgré les effets de labellisation des produits Montagne), aura du mal à supporter ce nouveau choc.

La cessation anticipée de l'activité agricole, qui est envisagée par le Conseil Européen, est par contre de nature à éliminer l'agriculture de montagne si elle conduit à la suppression des terres du circuit agricole. Cette mesure correspond à un système de préretraite avec prime pour les travailleurs agricoles ayant dépassé l'âge de 55 ans. Lorsqu'on sait par exemple que 35% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en moyenne dans les Pyrénées françaises et qu'ils n'ont pas de successeurs..., on est en droit de s'interroger sur l'avenir (11% seulement ont moins de 35 ans).

En ce qui concerne le niveau de formation des agriculteurs, exigé par les nouveaux règlements de la C.E.E., le retard pris ces dernières années semble se transformer en préjudice difficilement récupérable. Théoriquement en 1995, le jeune agriculteur devra être titulaire du baccalauréat technique agricole pour pouvoir bénéficier de la "dotation jeune agriculteur". En 1987, 8% des installés en montagne possèdent ce diplôme. Le retard enregistré est tel que l'installation des jeunes en montagne deviendrait illusoire.

Conséquences et perspectives

Au niveau agricole, quelques interrogations spécifiques apparaissent au regard des éléments avancés :

- Le passage du concept d'entreprise "agricole" à celui d'entreprise "rurale", induit par l'évolution de l'agriculture, suppose que l'agriculteur de montagne puisse accéder à une totale autonomie de décision, ce qui est loin d'être évident en l'état actuel des choses.

- La gestion des territoires communaux, qui demeurent un important facteur d'équilibre des exploitations, est un enjeu important ; il va dépendre de la capacité des jeunes agriculteurs à s'emparer des structures de gestion collective du foncier (comme les A.F.P.) et des organes utilisateurs (les

G.P.)... Mais le retard pris dans ce domaine, dans les Pyrénées (par rapport aux Alpes, par exemple) risque d'être difficile à rattraper.

La question essentielle demeure le problème foncier, celui qui touche à la gestion individuelle de la propriété de fond de vallée. Elle demeure la clé du problème, et met en évidence la nécessité d'adapter les politiques sectorielles (structures agricoles de la C.E.E.) aux réalités régionales, mais aussi de moduler certains principes législatifs, comme celui du droit de propriété.

Quoiqu'il en soit, les problèmes soulevés font éclater le cadre étroit du développement agricole. En montagne plus qu'ailleurs son imbrication avec le développement rural et l'ensemble de son environnement micro-régional est total, et devient plus fort que le poids de la filière. Prendre en compte cette réalité, souvent présentée comme le nouveau leitmotiv obligé, suppose de jeter de nouvelles bases d'analyse et de développement intégré.

Un nouvel espace social est en train de se constituer, un espace fortement ancré territorialement et pénétré par l'idée de nature, imbriqué dans une culture multi-référentielle, dont la complexité a remplacé dans la plupart des cas la seule référence à l'activité agricole.

Cependant, même si l'agriculture n'est plus la force unique du développement montagnard, elle reste indispensable en tant que principale gestionnaire de la diversité des espaces, non plus uniquement en tant qu'activité économique dont la logique reste axée sur celle de la filière, mais aussi et surtout par rapport à son environnement micro-régional.

Ainsi, la place de l'agriculture dans la gestion des espaces ruraux et dans l'évolution de la désertification touche à la fois, à la question essentielle du foncier et de la propriété foncière, à la logique du développement agricole basée sur la spécialisation et l'intensification par filière, à la logique de l'aménagement qui articule rarement les niveaux écologiques, techniques et sociologiques, à la logique dissociée des modes d'utilisation du sol, de l'espace et du bâti.